Envoyé en préfecture le 02/03/2026
Reçu en préfecture le 02/03/2026
Publié le
ID : 029-212901474-20260227-D2026010-DE

MELLAC
MELLAG

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 27 FÉVRIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept février, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire en mairie sous la Présidence de Monsieur Franck CHAPOULIE, Maire de la Commune de MELLAC.

Présents : CHAPOULIE Franck, BIHANNIC Armelle, DARRACQ Gilles, DUPONT Tiphaine, ESCOLAN Séverine, GRALL Gérard, HERVE Guénaël, LE BIHAN Loïc, LE CRANN Nolwenn, LE GOFF Patrice, LESCOAT Christophe, LE ROUX David, LOZACHMEUR Gilles, LUCAS Marie-Dominique, MARTIN Thierry, NIGEN Pascale, PÉRON Marie-Christine, PHILIPPE Christelle, ROZEAU Amélie, SAFFRAY Morgane.

Absents excusés : HENRIO Philippe, NIVAIGNE Christophe, PERON Christelle.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut donc valablement délibérer.

Monsieur Philippe HENRIO a donné procuration à Madame Nolwenn LE CRANN.
Monsieur Christophe NIVAIGNE a donné procuration à Madame Armelle BIHANNIC.
Madame Christelle PERON a donné procuration à Monsieur Christophe LESCOAT.

Madame Christelle PHILIPPE a été désignée secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 02/03/2026
Reçu en préfecture le 02/03/2026
Publié le
ID : 029-212901474-20260227-D2026010-DE

Participation 2026 du réseau de chaleur au budget principal de la commune

Le budget réseau de chaleur verse une contribution, chaque année, pour compenser le temps de travail réalisé par les agents communaux au bénéfice de ce service.

Ce montant est révisé chaque année pour tenir compte des salaires et des temps d'intervention. Pour l'année 2026, il est proposé de fixer la participation selon le barème suivant :

Agent	Missions	Temps / Coûts annuels
Thomas LASBLEIS Attaché territorial	Directeur de la régie	8 h 320 €
Marie PERRON Rédacteur principal 2ème classe	Agent comptable	12 h 400 €
Brice LECLERC Technicien principal 2ème classe	Responsable technique	10 h 360 €
Christian Maho Adjoint technique principal 2ème classe	Agent de surveillance et d'entretien	30 h 900 €
Total		**1 980 €**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

FIXE la participation du budget « Réseau de chaleur » à 1 980 € pour l'année 2026.

Votes :

- ***Pour : 23*** *(procurations : Philippe HENRIO, Christophe NIVAIGNE, Christelle PERON)*
- ***Contre : 0***
- ***Abstentions : 0***

Fait et délibéré à Mellac
Certifiée exécutoire,

Franck CHAPOULIE
Maire de Mellac